



ABATTAGE D'ARBRE

À l'usage de la municipalité

Zone : _____

Matricule : _____

No de la demande : _____

300, chemin des Patriotes, Saint-Mathias-sur-Richelieu
(Québec) J3L 6Z5 Tél. : (450) 658-2841 Fax : (450) 447-1416
Courriel : urbanisme@st-mathias.org

Écrire en lettres moulées

FORMULAIRE DE DEMANDE DE PERMIS

Identification Propriétaire Requérent (procuration nécessaire)

Nom _____

Adresse _____ Code postal _____

Téléphone (_____) _____ Cellulaire (_____) _____

Adresse courriel : _____

SITE DES TRAVAUX

Même adresse que le demandeur Compléter ci-bas, si l'adresse est différente

Numéro du lot ou # civique _____ Rue _____

DESCRIPTION DES TRAVAUX

Nature des travaux

Nombre d'arbre à abattre: _____

Localisation : Cour avant Cour arrière
 Latérale gauche Latérale droite

Essence : _____

Raison : Mort Malade* Endommage la propriété * Danger publique
 Pour une construction (voir demande de permis # _____)

* Un rapport d'un professionnel devra être annexé à la présente demande. Aucune demande ne sera recevable sans ce document.

Explication :

Est-ce que les arbres abattus vont être remplacés par de nouveaux arbres?

Nombre : _____

Localisation : Cour avant Cour arrière
 Latérale gauche Latérale droite

Essence : _____

Caractéristiques des travaux

Coût des travaux (excluant le terrain) _____ \$

Date du début des travaux _____ Date de la fin des travaux _____

VOIR VERSO

EXÉCUTANT DES TRAVAUX

Nom _____ N° R.B.Q.ou N° N.E.Q. _____

Adresse _____

Téléphone _____ Cellulaire _____

Responsable du chantier _____

DOCUMENTS JOINTS À LA PRÉSENTE DEMANDE « cochez la ou les case(s) applicable(s) »

Obligatoire

- Photo de l'arbre et échantillon de feuille (pour identification de l'essence)
- Fournir une copie de votre certificat de localisation sur lequel vous tracez l'emplacement des arbres à abattre, ainsi que les nouveaux qui vont être plantés.

Optionnel

- Fournir un plan d'aménagement paysager à l'échelle.
- Si cours d'eau, fournir certificat de localisation d'un arpenteur-géomètre montrant la rive et les zones inondables à récurrence 0-20 ans et 20-100 ans.

Votre demande de permis sera recevable une fois que tous les documents requis nous auront été remis. Merci.

Complément d'information pour le requérant

Le Règlement de zonage no 819.1 stipule à l'article 14.18, que dans tous les cas, chaque terrain doit maintenir un minimum de 2 arbres. Si le terrain ne possède aucun arbre, ou si moins de 2 arbres ont été conservés, un ou deux arbres (selon le cas) doivent être plantés.

Le Règlement de zonage 819.1 stipule à l'article 14.19, que la plantation d'arbres de la famille des peupliers, saules et érables argentés, de quelques variétés qu'elles soient, doivent respecter une distance minimale de 15 mètres de toute ligne de propriété, de tout bâtiment, de toute fosse septique, de tout champ d'épuration, de tout puits, de toute conduite d'aqueduc ou d'égout.

DÉCLARATION DU PROPRIÉTAIRE OU REQUÉRANT

Je, _____, (lettres moulées) reconnais avoir pris connaissance des dispositions applicables à la demande mentionnée ci-haut. Je m'engage à respecter les lois et règlements en vigueur. Je m'engage à construire ou aménager selon les plans tels qu'ils ont été déposés avec corrections exigées, s'il y a lieu, par l'autorité compétente.

Signature du requérant

Date

À l'usage de la municipalité

Autorisation de la C.P.T.A.Q	Requis ()	N/A ()
Autorisation du M.D.D.E.P	Requis ()	N/A ()
Contraintes naturelles	Oui ()	N/A ()
P.I.I.A	Oui ()	N/A ()
R.C.I	Oui ()	N/A ()

Demande reçue par : _____

Date de réception de la demande : _____